



Fédération Luxembourgeoise d'Athlétisme

3, route d'Arlon L – 8009 Strassen
Tél. : +352 48 06 70 – Fax : + 352 48 05 72
e-mail : fla@fla.lu / www.fla.lu

Guidelines pour le décompte athlète-cadre FLA 2018

A. Qui est concerné ?

Tous les athlètes intégrant les cadres International, A, B ou Jeunes U20/U18. Les jeunes U15 ne sont plus concernés par ce décompte.

B. Procédure et forme

Le décompte athlète-cadre sera disponible en deux formats, à savoir sous forme d'un fichier PDF et/ou sous forme d'un fichier Excel. Il sera disponible sur le site Internet de la FLA.

Il s'agit de **3 parties** différentes et il importe de bien subdiviser les frais suivant les critères suivants :

Partie I

1. Frais de préparation
2. Frais de compétition

Partie II

Frais médicaux, de suivi médical

Partie III (max 10% du total de l'ouverture de crédit accordé)

Divers (liste limitative)

La remise des documents se fait par voie électronique :

- Tous les documents doivent être regroupés dans un seul fichier PDF.
- Chaque pièce est donc à copier et à convertir en format PDF.
- D'autres formats comme jpg, tiff, etc. ne seront plus acceptés !
- On vous demande de ne pas changer ni le format, ni la mise en page du fichier Excel.

L'envoi du fichier Excel avec les pièces justificatives scannées et jointes en format PDF seront à envoyer aux adresses suivantes : marion.diehl@fla.lu ET richard.anner@fla.lu.

Entrée souhaitée des documents : entre le 15 octobre et le 1^{er} novembre 2018.

DEADLINE pour l'envoi du décompte : 1^{er} novembre 2018.

Le bureau exécutif se réserve le droit de corriger le décompte en cas d'abus excessif ou en cas de non-respect des règles.

C. Eléments à déclarer dans les différentes parties

Partie I : 1. Frais de préparation (Stages à l'étranger)

- Frais de déplacement/voyage : sont notamment visés les tickets d'avion, train ou bus et voiture privée (0,23 EUR/km)
- Frais de parking (sauf si le départ est au Luxembourg/Findel, Gare)
- Frais d'hébergement (facture de l'hôtel (demi-pension ou pension complète), auberge de jeunesse, location d'un appartement...)
- Frais d'accès aux infrastructures d'entraînement
- Frais pour entraînement alternatif

Uniquement les frais en relation avec des déplacements pour les entraînements à l'étranger seront à indiquer dans cette partie du décompte.

Partie I : 2. Frais de compétition à l'étranger

- Frais de déplacement en voiture privée aller-retour (EUR 0.23 / km), en train, avion etc.
- Frais de parking au lieu de compétition, respectivement à l'aéroport
- Frais d'inscription aux compétitions
- Frais d'hébergement et de restauration au lieu de compétition

Partie II : Frais médicaux ou paramédicaux

- Honoraires de médecins, kinésithérapeutes, ostéopathes, chiropraticiens, diététiciens, psychologues du sport etc. au Luxembourg et à l'étranger (uniquement la partie non prise en charge par un organisme d'assurance-maladie public ou privé, luxembourgeois ou étranger – les avis de remboursement sont à joindre au décompte.
- Frais d'acquisition de médicaments (classiques ou homéopathiques) utilisés pour le traitement ou la prévention de blessures ; sous réserve évidemment que ces médicaments ne sont pas interdits par l'ALAD / AMA ou qu'ils sont couverts par une AUT en bonne et due forme.
- Frais d'acquisition de compléments alimentaires, utilisés dans le cadre du régime diététique de l'athlète. Remboursement réservé aux produits faisant l'objet d'un contrôle en matière anti-dopage (p.ex. « Kölner Liste ») : à démontrer par l'athlète en annexe du décompte.

Partie III : Divers (max 10 % du budget global attribué)

- Electrostimulateur, Blackroll, stick de massage etc.
- Autres frais de préparation : frais d'accès aux salles de musculation, frais d'accès aux infrastructures alternatif (ex. piscine...), frais d'accès aux douches d'un prestataire privé, sauna, cryothérapie, etc.

D. Frais non pris en charge pour le décompte

- Frais d'équipements : vêtements, chaussures d'entraînement et de compétition...
- Frais de déplacement à l'intérieur du pays
- Frais scolaires : frais d'inscription, cours particuliers, etc.
- Cartes de membres clubs

Pour toute question ou information complémentaire, prière de contacter Richard Anner (richard.anner@fla.lu) ou Marion Diehl (marion.diehl@fla.lu).